



Véhicule acheter qui ne marche pas vices caches ou non ?

Par **lameira aurore**, le **30/12/2016** à **15:46**

Bonjour, voila j'ai acheter une voiture clio1 de 1995 a un particulier je l'ai ramener chez moi après la vente tous ce passer bien et le lendemain impossible de démarrer le véhicule, le proprio et venu pour essayer de me dépanner avec les pinces au niveau de la batterie n'y arrivant pas il m'a accuser tous simplement,alors que je ne me suis pas servi du véhicule. j'ai amener le véhicule chez le garagiste il ma dit que la batterie était a remplacer et en plus de cela il a remarquer qu'il y avait un joint de culasse pas visible a la vente de plus il ne m'avait pas donner le contrôle technique initial lors de la vente (je précise c'est le premier véhicule que j'achète seul).

et maintenant impossible d'avoir le proprio au téléphone il ne veut rien entendre ne veut pas me rendre mon argent et que je lui rende son véhicule. et bizarrement sans avoir porter plainte un gendarme ma contacter avec un 06 et manque de bol pour moi quand j'ai voulu aller porter plainte a la gendarmerie je suis tomber sur le même gendarme qui a refuser ma plainte en me disant que c'était pas une escroquerie du coup je sais plus quoi faire !!